



**Pays de
la Loire**

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

13 avril 2024

L'Assemblée générale ordinaire de Terre de Liens Pays de la Loire s'est tenue dans les locaux du Potager extraordinaire à la Roche-sur-Yon. L'assemblée statutaire a été ouverte à 10h15 et clôturée à 12h45.

Les convocations ont été adressées par voie postale et courriers électroniques le 20 mars 2024.

Les documents ont été mis en ligne durant la semaine précédant la réunion.

Cette assemblée générale a suivi l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activité 2023
- Approbation du rapport financier 2023
- Affectation du résultat financier 2023
- Affectation des reports à nouveau du bilan
- Approbation du rapport d'orientations 2024
- Renouvellement du Conseil d'administration 2024

Résolutions à l'Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale s'est composée de 99 votant-es dont 38 par délégation de mandat.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Le rapport d'activités est introduit par Elisabeth Guist'hau et Christian Bastard, co-présidents.

Le rapport d'activités présenté fait état d'adhésions en hausse (629 adhésions) après un bond en 2022, d'une augmentation de notre effectif salarié (année pleine des postes de Marie Le Moal et Claire Thibault créés en 2022, recrutement de Perrine Cartier au mois de juin 2023, mise à disposition de Tanguy Martin à la Fédération Terre de Liens pour 0,45 ETP), porté à 4,36 ETP, ainsi que d'une augmentation de nos forces vives bénévoles (80 personnes).

Les commissions thématiques ont été mises en place durant l'année 2023 et sont désormais opérationnelles, facilitant l'implication bénévole dans la vie de l'association.

Le primo-accueil de porteurs de projets et cédants s'est poursuivi, avec une hausse des cédants qui sollicitent notre association. 4 acquisitions ont été confirmées cette année, représentatives des enjeux agricoles de notre région (transmission de fermes d'élevage, projets collectifs et restructurations, reconquête agricole de friches, intervention en contexte périurbain soumis à pression foncière). Durant la même période, 7 compléments d'acquisition ont été finalisés, confortant les fermes concernées dans une optique de transmissibilité à long terme. Au total, ce sont 150ha qui ont été préservés cette année. L'association a poursuivi son engagement pour la biodiversité, avec un engagement nouveau en accompagnement d'opérations de travaux, soutenues par la Fondation Terre de Liens.

Terre de Liens Pays de la Loire

70 route de Nantes, Mûrs-Erigné

pdl@terredeliens.org

06 61 45 49 88

Les partenariats avec les collectivités se densifient, un nouveau partenariat s'établit avec la CARENE. Dans le même temps, les articulations avec les acteurs du développement agricole et de la préservation de l'environnement se renforcent pour construire des parcours d'accompagnement à l'installation et la transmission agricoles cohérents à l'échelle des départements.

Les Journées nationales des bénévoles ont été accueillies à Liré cette année, permettant de lancer la démarche de mobilisation bénévole identifiée comme prioritaire lors de la précédente assemblée générale. Les chantiers de l'accueil des nouveaux bénévoles, des stands, des outils numériques, de la formation et des contenus de communication ont fait l'objet d'un travail particulier, tandis que la réflexion sur la structuration du plaidoyer a été lancée. Ces différents chantiers aboutiront à des résultats concrets en 2024.

Ce rapport est présenté aux votes.

Vote du rapport d'activité, à main levée :

99 voix « POUR », 0 « ABSTENTION », 0 « CONTRE »

Le rapport d'activité 2023 est adopté.

RAPPORT FINANCIER 2023

Le rapport financier (compte de résultat et bilan 2023) est présenté par Didier Jalaber, co-trésorier. L'exercice 2023 présente un excédent de 6 580,65€, dans un contexte de hausse des ressources de mécénat et de montée en puissance du soutien de la Fondation Terre de Liens au titre de la biodiversité. Les autres ressources sont globalement stables, 10 000€ de fonds dédiés sont utilisés pour la réalisation des projets de l'association en lien avec le partenariat Boulangère bio.

Ce rapport est présenté aux votes.

Vote du rapport financier, à main levée :

99 voix « POUR », 0 « ABSTENTION », 0 « CONTRE ».

Le rapport financier 2023 est adopté.

AFFECTATION DU RÉSULTAT FINANCIER 2023

Le Conseil d'administration propose l'affectation du résultat de l'exercice au report à nouveau.

Cette proposition est présentée aux votes.

Vote de l'affectation du résultat, à main levée :

99 voix « POUR », 0 « ABSTENTION », 0 « CONTRE ».

L'affectation du résultat financier 2023 proposée par le Conseil d'administration de Terre de Liens Pays de la Loire est adoptée.

AFFECTATION DES REPORTS À NOUVEAU SUCCESSIFS AU BILAN DE L'ASSOCIATION

La présentation de cette proposition est assurée par Patrick You, co-trésorier.

Le Conseil d'administration de Terre de Liens Pays de la Loire propose à ses adhérents d'affecter les reports à nouveau cumulés jusqu'à l'exercice 2022 aux réserves de trésorerie.

Cette proposition est présentée aux votes.

Vote de l'affectation des reports à nouveau, à main levée :

99 voix « POUR », 0 « ABSTENTION », 0 « CONTRE »

L'affectation des reports à nouveau proposée par le Conseil d'administration de Terre de Liens Pays de la Loire est adoptée.

Terre de Liens Pays de la Loire

70 route de Nantes, Mûrs-Erigné

pdl@terredeliens.org

06 61 45 49 88

RAPPORT D'ORIENTATIONS 2024

Le rapport d'orientations est présenté par Elisabeth Guist'hau et Christian Bastard, co-présidents. Après deux années de hausse soutenue de l'activité de l'association, l'année 2024 sera consacrée à la stabilisation de ce développement pour en tirer apprentissage, afin de nourrir au mieux la vocation de Terre de Liens : préserver et partager les terres agricoles sur le long terme, pour des installations sur des fermes en agroécologie, avec la participation des citoyennes et des citoyens.

Pour ce qui concerne les fermes, priorité sera donnée à la qualité de l'accompagnement et de la relation avec les fermier-es, en s'appuyant sur les actions de préservation de la biodiversité et de mobilisation citoyenne.

En matière de partenariats et de collectivités, Terre de Liens Pays de la Loire consolide son engagement dans les réseaux agricoles départementaux et régionaux ainsi qu'avec les acteurs de la protection de l'environnement.

2024 sera une année de capitalisation d'expériences, qu'il s'agira de recenser, de partager pour jouer un rôle de prescription, notamment auprès des acteurs publics.

L'enjeu sera également de structurer notre stratégie de plaidoyer, pour comprendre, porter et faire connaître le projet politique de Terre de Liens.

L'association renforcera sa démarche de mobilisation citoyenne, en accueillant et favorisant l'engagement sur le terrain et dans les espaces de gouvernance de l'association. Il s'agira aussi de recruter de nouveaux bénévoles et de structurer notre stratégie de communication.

Nous poursuivrons notre engagement au sein de la coopérative Passeurs de terres, en contribuant à ses orientations stratégiques et économiques ainsi qu'à la participation active de ses membres à la coopérative. Nos deux structures participeront également à une démarche nationale de mise en réseau autour des initiatives foncières agricoles citoyennes et s'engageront dans des expérimentations pour articuler les différentes temporalités du foncier agricole.

Pour assurer la pérennité de notre association, nous consoliderons également la collecte de dons et de mécénat, nécessaire pour assurer l'équilibre de nos ressources. La fidélisation de nos adhérent-es sera également un enjeu, après un bond sensible de leur nombre. L'association veillera également à l'amélioration continue de son approche en matière de ressources humaines, avec comme élément fort l'annualisation du temps de travail salarié, ainsi qu'à la structuration du cadre associatif, par un travail sur les règlements intérieurs.

Ce rapport est présenté aux votes.

Vote de l'affectation du rapport d'orientations 2024, à main levée :

99 voix « POUR », 0 « ABSTENTION », 0 « CONTRE ».

Le rapport d'orientations 2023 est adopté.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

Les mandats de M. Gilles Roussillat, Mme Elisabeth Guist'hau, M. Jean-Luc Coulon, M. Christian Bastard et M. Marcel Vinet arrivent à échéance au terme de mandats de 3 ans. Mme Laure Beauffigeau a fait part de son souhait de quitter son mandat avant terme. M. Emmanuel Brochard a souhaité mettre un terme à son mandat d'administrateur titulaire pour se porter candidat comme administrateur invité.

Terre de Liens Pays de la Loire

70 route de Nantes, Mûrs-Erigné

pdl@terredeliens.org

06 61 45 49 88

L'association a adressé un appel à candidatures à l'ensemble des adhérents à jour de cotisation au mois de février 2024. Les candidatures réceptionnées par le Conseil d'administration sont les suivantes :

CANDIDATURES AU POSTE D'ADMINISTRATEUR TITULAIRE

ROUSSILLAT Gilles – 49 (renouvellement, mandat de 3 ans)
GUIST'HAU Elisabeth – 44 (renouvellement, mandat de 3 ans)
BASTARD Christian - 44 (renouvellement, mandat de 3 ans)
CHIRON Jacques – 44 (mandat de 3 ans)
MOREAU Gérard – 49 (mandat de 3 ans)
THIERRY DE VILLE D'AVRAY Jacques – 44 (mandat de 3 ans)
MALINGE Guy – 49 (mandat d'un an)

Résultats des votes, à bulletins secrets :

Gilles Roussillat, Elisabeth Guist'hau, Christian Bastard, Jacques Chiron, Gérard Moreau, Jacques Thierry de Ville d'Avray sont élus administrateurs titulaires pour une durée de trois ans par 93 votes « APPROUVE », 0 vote « NON APPROUVE ».

Guy Malinge est élu administrateur titulaire pour une durée d'un an par 92 votes « APPROUVE », 1 vote « NON APPROUVE ».

> Administrateurs invités

CANDIDATURES AU POSTE D'ADMINISTRATEUR INVITE

(mandat d'un an, sans droit de vote).

Les candidatures réceptionnées par le Conseil d'administration sont les suivantes :

BROCHARD Emmanuel – 44
PIOT Liliane – 49
POUPARD Dominique – 44
PERRY-GIRAUD Hubert – 44
JAMET Nadine – 49
MARAIS Richard – 49
ROUAULT Pascal – 44

Résultats des votes, à bulletins secrets :

Emmanuel Brochard, Liliane Piot, Dominique Poupard, Hubert Perry-Giraud, Nadine Jamet, Richard Marais, Pascal Rouault sont élus administrateurs invités (sans droit de vote) pour une durée d'un an par 93 votes « APPROUVE », 0 vote « NON APPROUVE ».

Terre de Liens Pays de la Loire

70 route de Nantes, Mûrs-Erigné

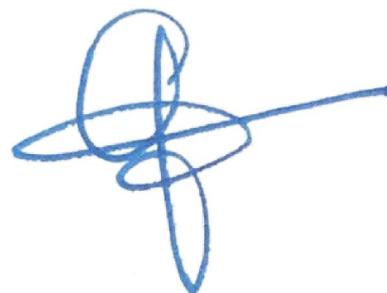
pdl@terredeliens.org

06 61 45 49 88

> Voici la composition des membres titulaires du Conseil d'administration 2024 :

Mandat	NOM	Prénom	Adresse postale		
2024-2027	ROUSSILLAT	Gilles	4 bis rue de la Mairie	49700	BROSSAY
2022-2025	DIAMANTINI	Alain	23 rue Albéric Dubois	49000	ANGERS
2024-2027	GUIST'HAU	Elisabeth	24, rue de la Noé St Jean	44220	COUERON
2022-2025	PONTON	Nelly	1, chemin de la Petite Chesnaie	72220	SAINT MARS D'OUTILLE
2024-2027	MOREAU	Gérard	40 rue du Commandant Bourgeois	49130	LES PONTS-DE-CE
2023-2026	RABILLER	Denis	9 rue des Serbes	85000	LA ROCHE SUR YON
2024-2027	BASTARD	Christian	1, Riglanne	44750	CAMPBON
2023-2026	TREMBLAY	Bertrand	79, route des Sorinières	44120	VERTOU
2023-2026	YOU	Patrick	33, rue des Vignes Mallard	85000	LA ROCHE SUR YON
2024-2025	MALINGE	Guy	3 chemin des écoliers St Martin du Bois	49500	SEGRE EN ANJOU BLEU
2022-2025	JALABER	Didier	18 Vault	44390	NORT-SUR-ERDRE
2024-2027	CHIRON	Jacques	7 les Belles Contrées	44170	VAY
2022-2025	THIERRY DE VILLE D'AVRAY	Jacques	6 avenue de Tahiti	44300	NANTES

Pour le Conseil d'administration de Terre de Liens Pays de la Loire
Elisabeth GUIST'HAU, co-présidente



Terre de Liens Pays de la Loire
70 route de Nantes, Mûrs-Erigné
pdl@terredeliens.org
06 61 45 49 88